

SÉANCE SPÉCIALE DU 13 SEPTEMBRE 2010

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand,
tenue le 13 septembre 2010, à 19 heures,
à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Gérard Garneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Bernard Barlow, maire suppléant.

Est absent : Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Bernard Barlow, maire suppléant.

ORDRE DU JOUR

1. Soumissions « asphalte économique »
2. Travaux de réfection de routes
3. Fin de contrat du responsable des loisirs
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2010-09-255 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Arrivée de Donald Langlois à 19 h 07.

2010-09-256 Travaux de traitement de surface

Considérant que la municipalité a invité deux compagnies pour trois projets de pose d'asphalte économique sur le rang 6 Sud et le rang 10 Sud;

Considérant que la municipalité a reçu une seule soumission, soit : Franroc, division de Sintra inc. au montant de 83 026.90 \$ (taxes incluses).

Considérant que la municipalité s'est gardée le droit d'accepter les trois projets ou d'accepter une partie des projets;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter la soumission de Franroc, division de Sintra inc. au montant de 83 026,90 \$ (taxes incluses) pour les travaux de traitement de surface (asphalte économique) sur le rang 6 Sud et le rang 10 Sud et d'autoriser le contremaître des travaux publics à réaliser lesdits travaux à petits contrats. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-09-257 Fin de contrat du responsable des loisirs

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de ne pas renouveler le contrat à durée déterminée de Raphaël P. Nadeau comme responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions : aucun citoyen présent.

2010-09-258

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière